



Ville d'Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette, le 9 octobre 2019

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 25 octobre 2019 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de cession entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Ville d'Esch-sur-Alzette - Terrain Wobrécken

L'Etat du Grand-Duché de Luxembourg cède à la Ville la parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, au lieu-dit «Boulevard Grande-Duchesse Charlotte », no 2941/19361, place, d'une contenance de 21a23ca pour une valeur de 15 000€/are, donc pour une valeur totale de 318 450€. L'acquisition du terrain par la Ville se fait dans un but d'utilité publique dans le cadre de son projet de construction « Ecole Wobrécken ».

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.


Janine Bisdorff
Chef de Division